



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Grenoble, le 12 novembre 2019

Caroline PESCH-LAYEUX  
Caroline PRINCE  
IA-IPR LVE correspondantes de la Semaine des langues

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles,  
Mesdames et Messieurs les professeurs de langue,  
Mesdames et Messieurs les conseillers pédagogiques  
départementaux de langue

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale du premier degré et les inspecteurs d'académie,  
inspecteurs pédagogiques régionaux  
Mesdames et Messieurs les directeurs et les chefs  
d'établissements publics et privés sous contrat d'association

s/c

Mesdames et messieurs les IA-DASEN

## Rectorat

Collège  
des  
inspecteurs d'académie,  
inspecteurs pédagogiques  
régionaux

**Objet :** Défi langues de la Semaine des langues vivantes – Edition 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la quatrième édition nationale de la **Semaine des langues vivantes**, nous avons le plaisir de vous proposer de prendre part au Défi langues 2019.

### Thème du Défi langues :

« **La parole aux langues vivantes !** »

**La parole aux langues vivantes** pour interagir, coopérer, être médiateur ; **la parole aux langues vivantes** pour prendre confiance, éprouver le plaisir d'agir, faire preuve de spontanéité ; **la parole aux langues vivantes** pour convaincre, faire preuve d'éloquence, être compris ; **la parole aux langues vivantes** pour gagner en autonomie, partager, créer, jouer, interpréter, s'affirmer, innover...

### Publics visés :

Ce concours académique « **La parole aux langues vivantes !** » est ouvert à tous les élèves de l'académie de Grenoble : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale, primo-arrivants non francophones... Il a pour but de valoriser les projets pédagogiques linguistiques suscitant l'envie de **parler les langues** pour établir une véritable communication et créer du lien avec les autres, au sein de la classe ou en dehors.

Les langues vivantes enseignées et parlées à la maison, les autres disciplines linguistiques, scientifiques, technologiques ou artistiques peuvent être concernées en coopération avec des professeurs d'autres disciplines, des parents, des conseillers principaux d'éducation, des directeurs d'école, des chefs d'établissement.

Réf N°2018-156

Affaire suivie par  
Caroline PESCH-LAYEUX  
et  
Caroline PRINCE  
IA-IPR langue

Téléphone :  
06 10 99 06 71

Courriel :

[caroline.pesch-layeux@ac-grenoble.fr](mailto:caroline.pesch-layeux@ac-grenoble.fr)  
[caroline.prince@ac-grenoble.fr](mailto:caroline.prince@ac-grenoble.fr)

7, place Bir-  
Hakeim  
CS 81065 - 38021  
Grenoble cedex 1

## Organisation et règlement :

Vous trouverez dans les deux annexes ci-jointes des indications pédagogiques et organisationnelles, des précisions relatives au format des productions et à leur contenu ainsi qu'une fiche de participation. **Nous vous prions d'en prendre connaissance avec attention.**

### Attentes du jury :

Le jury appréciera tout particulièrement :

- la **mobilisation de compétences orales interactives** au service du sens
- l'attention portée aux compétences de l'oral : la prosodie, la phonologie, l'articulation, le débit et le volume.
- le respect du format souhaité (voir document annexe)

Si cette proposition retient votre intérêt, nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de veiller à disposer des **autorisations d'enregistrement de l'image/de la voix** pour les personnes mineures, les personnes majeures et les mineurs émancipés.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Caroline Pesch-Layeux et Caroline Princé



Annexes :

- Fiche d'indications pédagogiques
- Fiche de participation